



Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes
Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

13 février 2017

Action institutionnelle

Relever le défi collectif de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Le hackathon [#HackEgalitéFH](#), imaginé et organisé par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, se tiendra du vendredi 3 au dimanche 5 mars 2017 à Paris. Une journée de créativité est organisée le 24 février 2017 par la **Direction générale de la cohésion sociale** afin de faire émerger de premières idées de projets et de premières équipes. L'objectif ? Faire émerger des solutions innovantes pour faciliter l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, l'un des ressorts majeurs des inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail. Le partage des tâches et des responsabilités familiales et domestiques, l'accès aux droits, l'organisation du temps de travail, la lutte contre les stéréotypes sexistes, sont autant de problématiques essentielles qui seront abordées lors de cet événement.



Journée nationale des marches exploratoires

Le 2 février, Laurence ROSSIGNOL a participé à la journée nationale des marches exploratoires avec Hélène GEOFFROY, secrétaire d'État chargée de la Ville. Cette journée a réuni à Paris les habitantes, les associations ainsi que les porteurs de projets de marches exploratoires des 12 territoires expérimentaux lancés en 2014. Elle a permis de dresser un état des lieux des solutions et des réalisations concrètes permises par ce projet. De nouvelles perspectives seront dressées à cette occasion afin de poursuivre la dynamique de participation et de concertation engagée tout en étendant l'initiative à l'ensemble du territoire. Les marches exploratoires placent les femmes des quartiers populaires au cœur de la citoyenneté locale et participative en s'appuyant notamment sur les « diagnostics en marchant » comme outil de médiation sociale.

Lancement de l'Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires

A l'occasion du lancement de l'**Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires** (ARIPA, voir synthèse du 7 octobre 2016), Laurence ROSSIGNOL, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, s'est rendue à la CAF de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) le 20 janvier. La création de l'ARIPA est effective depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette nouvelle agence permet de simplifier les démarches de recouvrement des impayés de pensions alimentaires pour les familles après les séparations et en particulier, pour les familles monoparentales. [L'ensemble des informations et services proposés par l'ARIPA est accessible sur un nouveau site internet.](#)



Une enquête et un kit pour agir contre le sexisme en entreprise

L'enquête « [Les relations de travail entre les hommes et les femmes au sein de la population non cadre](#) », ainsi que le Kit « Agir contre le sexisme » réalisé par le **Conseil supérieur de l'égalité professionnelle**, présenté.e.s au gouvernement en novembre dernier sont en ligne. Le kit pédagogique explicite notamment la notion juridique « d'agissement sexiste », pour sensibiliser et agir concrètement contre le sexisme au travail. Réalisé à la demande de Laurence ROSSIGNOL, cet outil doit contribuer au développement d'une véritable culture de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.



[Retrouver le kit « Agir contre le sexisme »](#)

Au niveau local, le partage des responsabilités s'arrête aux portes du pouvoir



Plus de 15 ans après les premières lois dites « de parité », le **Haut Conseil à l'Égalité** poursuit son travail d'évaluation de la mise en œuvre des obligations paritaires avec la remise, le 2 février, de son rapport « [Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes au niveau local ?](#) » à Laurence ROSSIGNOL, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes. Selon le HCE, « *au niveau local, en l'absence de contraintes légales, le partage des responsabilités s'arrête aux portes du pouvoir* » (lire également page 9).

Pour retrouver toute l'actualité du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes consultez notre site <http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/>

Légifrance

La loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté a été publiée au **Journal officiel** du 28 janvier. Plusieurs dispositions concernent l'égalité entre les femmes et les hommes. On notera tout particulièrement l'article 181 sur le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et la section 8 (article 201 à 205) intitulée « Egalité entre les femmes et les hommes et dispositions renforçant la lutte contre le sexisme ».

Le 11 janvier [en Conseil des ministres](#), la ministre des Affaires sociales et de la Santé a présenté une ordonnance relative à **l'égal accès des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et des conseils de surveillance** d'un certain nombre d'établissements et organismes. [L'ordonnance n° 2017-30 du 12 janvier 2017](#) a été publiée au **Journal officiel** du 13 janvier.

L'accord relatif à **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique**, signé le 8 mars 2013, a permis d'engager une nouvelle dynamique. [La circulaire du 22 décembre 2016 relative à la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique](#) détermine de nouveaux engagements pris par le Gouvernement destinés, en ce qui concerne la fonction publique, à assurer une égalité effective entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle.

Publication au **Journal officiel** du 14 décembre 2016 du [décret n° 2016-1709 du 12 décembre 2016](#) relatif au stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple ou sexistes et au stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels

Parution au **Journal officiel** du 23 novembre 2016 de [l'arrêté du 4 novembre 2016](#) pris en application du code de l'action sociale et des familles relatif à l'agrément des associations participant à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle.

Au Parlement

Être agricultrice en 2017. Le 22 février, la délégation aux droits des femmes du Sénat organise un colloque sur le thème des femmes agricultrices. Cette manifestation, ouverte par Gérard LARCHER, président du Sénat, sera introduite par Chantal JOUANNO, présidente de la délégation aux droits des femmes. [Pour en savoir plus sur le site du Sénat.](#)

A l'ordre du jour du **Sénat** le 2 février un débat, organisé à la demande du groupe écologiste, sur le thème : « **violences sexuelles, aider les victimes à parler** ». « *Le Sénat appelle à sortir de la « culture du viol* » », titre **Le Monde** du 4 février indiquant que « *des sénatrices ont dénoncé l'« Omerta* » ». C'est Laurence ROSSIGNOL qui a clôturé les débats. [Retrouver le compte rendu intégral du débat.](#)

La proposition de loi de Marie-George BUFFET [visant à agir concrètement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes](#), n° 4347, déposée le 21 décembre 2016 a été adoptée en 1^{ère} lecture par l'**Assemblée nationale** le 2 février 2017. Le texte a été transmis au Sénat, il prévoit le rallongement du congé maternité de 16 à 18 semaines, durée minimum préconisée par l'OIT, et du congé paternité de 11 à 14 jours. Ce vote a eu lieu malgré l'avis négatif du gouvernement, opposant des raisons budgétaires aux droits des femmes. « *L'adoption définitive de cette mesure est plus qu'incertaine* », commentent [Les Nouvelles News](#) le 8 février. « *Et le reste de la proposition de loi, qui prévoyait des mesures pour l'égalité professionnelle, est passé à la trappe* ». **Libération** titre de son côté « *Allongement du congé maternité : les députés n'auront pas le temps d'accoucher* ».

La proposition de loi de Bruno LE ROUX, Catherine COUTELLE, Catherine LEMORTON et Maud OLIVIER et plusieurs de leurs collègues [relative à l'extension du délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse](#), adoptée en procédure accélérée à l'Assemblée « *dans un climat houleux* » (**Le Figaro** du 27 janvier) a été transmise au **Sénat**. Le texte vise notamment à sanctionner les sites internet paravents de groupes anti-IVG sous couvert d'une présentation neutre et objective. Signalons le rapport de Chantal JOUANNO de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes « [IVG et le délit d'entrave par voie numérique](#) ».

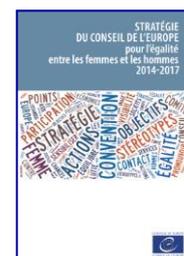
Le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'**Assemblée nationale** a remis le 24 novembre 2016 un rapport d'information sur la **consultation citoyenne** relative à l'égalité entre les femmes et les hommes. [Le rapport et ses annexes ont été mis en ligne sur le site de l'Assemblée.](#)

Nous avons signalé (synthèse du 24 novembre 2016) le rapport de l'**Assemblée nationale** et le document de politique transversale (DPT) de la mission Solidarité, insertion et égalité des chances et plus précisément au programme 137 « égalité entre les femmes et les hommes » (**projet de loi de finances pour 2017**). Pour être tout à fait complet signalons [le rapport du Sénat](#). Le Sénat constate que, « *contrastant avec les années précédentes, les moyens dédiés à la politique d'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les violences faites aux femmes sont en hausse en 2017* ».

International

Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017

Adoptée en novembre 2013, la [Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) s'appuie sur le vaste acquis juridique et politique du **Conseil de l'Europe** en matière d'égalité des femmes et des hommes. La Stratégie a pour but général d'assurer la promotion et l'autonomisation des femmes pour atteindre la réalisation effective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les États membres du Conseil de l'Europe en soutenant la mise en œuvre des normes existantes. Le 2 février, le **Conseil de l'Europe** a publié son [rapport annuel pour 2016 sur la mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2014-2017](#). Le rapport dénonce, « *les remises en cause de l'égalité des sexes et des droits des femmes* » en Europe.



Dans les territoires

Travail en réseau : comment s'adapter à la nouvelle configuration des régions

Depuis la réforme territoriale, les régions ont désormais toutes un périmètre plus vaste, qui nécessite une adaptation des modes de communication entre les principaux points de chaque territoire. La région Normandie, par exemple, compte désormais cinq départements et autant de délégations aux droits des femmes et à l'égalité (DDDFE). Le travail en réseau nécessaire pour harmoniser les pratiques et échanger sur les projets et les partenaires locaux est désormais facilité par la mise à disposition des délégations par la direction régionale (DRDFE) de caméras et de micro adaptés aux ordinateurs et connectés entre eux par un logiciel de réunion en ligne. Une première visioconférence sous ce mode autonome qui peut s'opérer depuis son bureau, a eu lieu le 26 janvier 2017. Bien entendu, la technologie ne pouvant remplacer les rapports réels, des rencontres et des visites sont programmées régulièrement dans les territoires, mais désormais ponctuées par des échanges à distance dans de bonnes conditions techniques et en toute autonomie. Les préfetures de Bourgogne ou du Centre-Val-de-Loire expérimentent de leur côté JIPSI, le système d'échange par webcam des services de l'État.



En bref

OCCITANIE - Dans le Tarn-et-Garonne, la DDDFE a diffusé et mis en ligne [un guide pour lutter contre les violences au sein du couple à destination des professionnels](#). L'année 2017 sera consacrée dans ce département à la professionnalisation des acteurs par des formations sectorielles comme pluridisciplinaires.

HAUT-RHIN - Pour mettre en valeur l'engagement des sportives, la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** du Haut-Rhin a organisé, en partenariat avec le conseil départemental, [un colloque « Elle et sportive » le 3 décembre, à Colmar](#).

Égalité, non discrimination, féminisme

Le féminisme, catalyseur des résistances progressistes

L'Humanité du 3 février a publié une « Table ronde » intitulée « [Le féminisme, catalyseur des résistances progressistes ?](#) ». Le quotidien communiste donne la parole à Hélène BIDARD, adjointe à la maire de Paris, Jim COHEN, maître de conférences en sciences politiques, et François DURPAIRE, historien. Après avoir rappelé que l'intronisation de Donald TRUMP a donné lieu à des mobilisations inédites aux États-Unis, sous l'impulsion de mouvements féministes, le quotidien se demande quelle signification leur donner. « *Peuvent-ils devenir l'axe d'une résistance sociale plus générale aux orientations réactionnaires de son projet de société ?* », questionne **L'Humanité** qui souligne que « *les droits des femmes constituent une « cible » préférentielle des mouvements réactionnaires dans le monde* » et s'interroge sur « *les perspectives pour développer ces droits et faire converger les résistances et les mobilisations* ». Les trois intervenant.e.s apportent des éléments de réponse : le féminisme aide à « *comprendre les mécanismes de division de la société* » et constitue « *une sorte de mouvement des mouvements* », ses composantes, issues des minorités et de la classe ouvrière, apportent des thématiques nouvelles. A lire également dans le même numéro, la belle et terrible tribune « [Le sexe creux de la revendication féministe](#) », par Noémie AMIROU, étudiante en droit.



Réjane SÉNAC : repolitiser le principe d'égalité

Sous le titre « [La cerise de la performance empoisonne le gâteau de l'égalité](#) », Réjane SÉNAC est l'invitée de L'Humanité du 10 février à l'occasion de la sortie de son nouveau livre « [Les Non-Frères au pays de l'égalité](#) » (Presse de Science-Po). La chercheuse propose de « *libérer l'égalité de la fraternité et du marché* » afin que chaque citoyen et chaque citoyenne puisse réellement être inclus dans la communauté nationale. Elle critique les « *politiques d'égalité comme investissement social* », une application du principe d'égalité associée à l'accomplissement de performances économiques et sociales, et en appelle à une



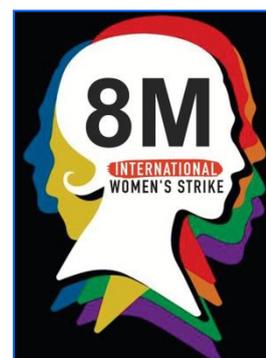
repolitisation (on like ! NDC). Dans son ouvrage, Réjane SÉNAC estime que « *la République a beau se proclamer une et indivisible, elle n'a cessé de classifier et de hiérarchiser les citoyen.ne.s depuis sa fondation* ». « *Qui reconnaît-elle comme frères et qui laisse-t-elle dans l'angle mort de l'égalité ?* », se demande-t-elle. « *Pourquoi continue-t-elle à se définir à travers un mot, fraternité, qui charrie une conception excluante de la démocratie ?* ». Selon, la maison d'édition, « *répondre à ces questions et lever le tabou sur le péché originel d'une République fraternelle est indispensable pour expliquer la persistance contemporaine des inégalités* »,

Face aux injonctions contradictoires, l'acceptation de sa silhouette gagne du terrain

Dans « Beauté fatale » (synthèses des 16 février, 25 mai, 12 juin 2012 et 29 mars 2013), Mona CHOLLET explique que les femmes, sont souvent prises dans des injonctions contradictoires et que l'industrie de la beauté renforce la détestation de soi en promouvant un idéal inatteignable. Face au « body shaming » (jugement péjoratif du corps), la « body acceptance » (acceptation de sa silhouette) gagne du terrain, annonce **Libération** du 6 février sous le titre, « [Body Positive. Quand l'amour propre prend corps](#) ». « *Trop grosses, trop maigres, jamais comme il faut : les injonctions sur la beauté frustrant et complexent nombre de femmes. Venu des Etats-Unis et popularisé par des anonymes devenus modèles, le courant qui promeut l'acceptation de sa silhouette s'implante timidement en France, avec activités et lignes textiles dédiées* », raconte le quotidien.

Une grève pour les droits des femmes le 8 mars ?

La coordination pour la **grève internationale des femmes (IWS)** est un mouvement populaire créé par des femmes en provenance de différentes parties du monde lorsque, en octobre 2016, le mouvement **Ni Una Menos** a poussé à faire la grève en Argentine contre les féminicides (synthèse du 24 novembre 2016). « *En réponse à la violence sociale, juridique, politique, morale et verbale que connaissent les femmes d'aujourd'hui aux quatre coins du monde* », l'IWS prévoit des grèves générales et des manifestations pour le **mercredi 8 mars 2017**, sous l'appel commun « La solidarité est notre arme ». La coordination regroupe actuellement une trentaine de pays. En France, une trentaine d'associations se sont réunies le 2 février à Paris pour préparer la journée du 8 mars et la traditionnelle manifestation parisienne. Le collectif a décidé, en lien avec des syndicats CGT, FSU, et Solidaires, de populariser la « *grève pour les droits des femmes* ». A suivre.



En bref

BILAN - Sous le titre « *Egalité femmes-hommes : un bilan mitigé du quinquennat* », **Le Monde** du 10 janvier signale l'état des lieux publié par **Laboratoire de l'égalité**, le 10 janvier. Le Laboratoire estime que des avancées ont eu lieu sous la gauche, mais qu'elles restent insuffisantes.

HUBERTINE - Dans un communiqué du 27 janvier, **Osez le féminisme !** dénonce la proposition d'amendement au budget régional Ile-de-France 2017, dans laquelle le groupe **Front national** propose de couper les subventions allouées au **Centre Hubertine Auclert**, centre francilien de ressources sur l'égalité femmes-hommes.

ARGENTINE - Suite à l'interpellation de trois femmes qui bronzaient seins nus par une vingtaine de policiers sur une plage une manifestation baptisée « tetazo » (coup de sein) s'est tenue à Buenos Aires le 7 février rassemblant quelques centaines de femmes, parfois seins nus, à l'appel de groupes féministes.

A signaler

« Collectivités territoriales. Angers forme ses agents à la laïcité ». **Entreprise & Carrières** n° 1323 du 7 au 13 février 2017, p. 7-8.

« Le sexisme au travail. Fin de la loi du silence ? » de Brigitte GRESY et « Femmes et cinéma. Sois belle et tais-toi » de Birgitte ROLLET, les deux nouveaux titres de la **collection Egale à Egal** en co-édition Belin et le Laboratoire de l'Égalité.

L'image

« Elle s'appelle Avery Jackson. Cette fillette de 9 ans est la première enfant transgenre à faire la une d'un magazine américain. En choisissant de mettre en avant sa photo signée Robin Hammond dans son numéro à paraître en janvier, « National Geographic » fait le choix de mettre en avant ce qu'il appelle une « révolution ». Sous le cliché, quelques mots de l'enfant : « Ce qu'il y a de bien avec le fait d'être devenue une fille, c'est que je ne suis plus obligée de faire semblant d'être un garçon » (**Le Parisien** du 21 décembre).



Égalité dans la vie professionnelle

Laurence Rossignol : « La transparence sur les rémunérations est indispensable »

Invitée de l'émission « **Un monde en docs** » sur **Public Sénat**, et interrogée sur les moyens de limiter les écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, se déclare pour la publication des rémunérations en entreprise : « *La transparence sur les rémunérations est indispensable pour que les femmes sachent quel est l'écart entre leur rémunération et celle des hommes [...] L'opacité est un allié des inégalités salariales* ».



Journée internationale des femmes et des filles de science



Le 11 février est traditionnellement la [Journée internationale des femmes et des filles de science](#). Un message de la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a été mis en ligne sur le site de l'organisme et, à cette occasion, l'UNESCO organisait le 9 février à Paris une série de tables rondes sur le thème « Égalité des genres en science: mythe, réalité et perspectives d'avenir ». La commémoration organisée au siège de l'UNESCO comprenait aussi l'exposition, « [Infinités Plurielles](#) ».

En bref

NUMÉRIQUE - « *Numérique : où sont les femmes ?* », se demande **Le Parisien** du 9 février, avant de souligner qu'« *il faut changer les mentalités dès l'école primaire* ». Et le quotidien de rappeler que seuls 17 % des métiers sont mixtes (part des emplois occupée par les hommes ou les femmes entre 40 et 60 % de chaque sexe) et que [le gouvernement lance un plan pour la mixité des métiers](#). Le 31 janvier, Najat VALLAUD-BELKACEM, Laurence ROSSIGNOL, Axelle LEMAIRE ont en effet signé [le Plan sectoriel mixité numérique](#).

CSEP - Après deux cas de fausses couches de caissières, la **CGT** avait écrit aux ministres Laurence Rossignol et Myriam El Khomri. Laurence Rossignol a demandé au **Conseil supérieur de l'égalité professionnelle** (CSEP) de faire des propositions pour améliorer la protection des femmes enceintes, a-t-on appris jeudi auprès du ministère des Droits des femmes (**L'Express** du 2 février).

ESS - Le **Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire** (CSESS) a adopté, le 7 février 2017, [le guide des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS ainsi qu'un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#). Destiné à assurer l'égalité professionnelle entre les sexes en améliorant notamment l'articulation entre vie professionnelle et personnelle, à favoriser l'accès des femmes à tous les postes de responsabilité, et à assurer la parité dans toutes les instances élues des entreprises de l'ESS, le document formule onze propositions.

CONSEILS D'ADMINISTRATION - « Entrée en vigueur au 1^{er} janvier du seuil de 40 % de femmes dans les conseils d'administration ou de surveillance des grandes entreprises privées et publiques : où en est-on ? », le **Haut Conseil à l'égalité** a publié le 1^{er} janvier [un rapport et des recommandations](#).

ENTREPRENEURIAT FEMININ - A l'initiative du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes et de l'association 100 000 entrepreneurs, en partenariat avec plusieurs ministères, l'AFE, Fédération Pionnières, Les Pépites et France Active, la 5^e édition de la semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin se tiendra du **lundi 6 au samedi 11 mars 2017**.

L'image

A l'issue du hackathon [#HackEgalitéFH](#) (lire page 1), le jury désignera trois équipes lauréates qui pourront profiter de quatre mois d'accompagnement individualisé avec la start-up **Social Builder** pour concrétiser leurs projets. **Le Figaro** du 17 janvier dressait le portrait d'Emmanuelle LARROQUE « *engagée pour les femmes* », fondatrice de **Social Builder** (cité une dizaine de fois dans ces pages, entre les synthèses du 24 juin 2011 et du 24 octobre 2014).



Un appel féministe à une union à gauche

Sous le titre « [Messieurs Hamon, Jadot et Mélenchon : pour les droits des femmes, unissez-vous](#) », plusieurs citoyen.ne.s engagé.e.s et élu.e.s appellent dans **Libération** du 8 février à une candidature de gauche unie pour que la lutte contre les inégalités sociales - dont celles liées au sexe - devienne la priorité de la majorité parlementaire et du gouvernement de demain. Elles soulignent que « l'avancée des droits des femmes et de l'égalité a historiquement été portée par la gauche et la mobilisation des féministes ». « Oubliez vos ergots, oubliez votre ego, prenez la mesure des menaces qui guettent nos droits âprement conquis : unissez-vous pour toutes et tous ! », demandent les signataires. On imagine bien les trois messieurs se désister pour laisser la candidature à Caroline DE HAAS (par exemple !).



L'affaire Fillon et le statut politique de la citoyenne

Prenant pour exemple « l'affaire Fillon », Geneviève FRAISSE, philosophe et historienne, montre à quel point la société française est loin d'avoir acté le statut politique de la citoyenne pourtant légitimé au XX^e siècle (« [Se tromper d'époque ou « l'influence des femmes](#) », **Libération** du 6 février). La philosophe estime que le candidat LR aux présidentielles « ne comprend pas que nous vivons dans un monde où les femmes sont des « individus » à part entière. Elles ne sont pas le complément de la complémentarité des sexes. Plus encore, il ne comprend pas qu'il a superposé un schéma d'Ancien Régime avec une réalité contemporaine ». Geneviève FRAISSE estime que « les affaires de sexe qui touchent les hommes politiques montrent qu'elles ne sont pas qu'une affaire de morale. Qu'on viole une femme de chambre dans un grand hôtel, qu'on harcèle des assistantes parlementaires, ou qu'on rémunère une épouse tout cela relève désormais d'une toujours nouvelle écriture de l'histoire, celle de l'égalité des sexes ». Signalons que **Le Monde** du 5 février a publié un portrait de la femme de l'ex-premier ministre. Sous le titre « *Penelope FILLON, la discrète* ». Sous le titre « [Ainsi chuta la Femme](#) », nos voisins belges du **Soir** publie également une intéressante analyse de l'affaire : « dans la saga Fillon, la victime n'est en effet pas celle que l'on croit. Ce n'est pas François mais c'est Penelope, son épouse ».



L'image

La vice-première ministre du gouvernement suédois, Isabella LÖVIN, a publié le 3 février une photo d'elle signant un projet de loi sur le climat, entourée uniquement de collaboratrices. Ce cliché rappelle bien sûr la photographie de Donald TRUMP (lire aussi page suivante) signant le 23 janvier dernier un décret réduisant l'accès à l'avortement, sous les yeux de collaborateurs exclusivement masculins, une photo avait suscité une avalanche de commentaires et de nombreux détournements. « Nous sommes un gouvernement féministe, ce que cette photo montre. En fin de compte, c'est à celui qui la regarde d'interpréter cette photo », a écrit la ministre dans un commentaire à l'AFP.



En bref

PRESIDENTIELLES - Le **mardi 28 février**, le **Laboratoire de l'Égalité** organise une rencontre-débat avec quatre auteur.e.s de la collection « Égale à Égal » éditée en partenariat avec les éditions Belin. Les auteur.e.s discuteront du thème incontournable « Égalité femmes/hommes à la veille des présidentielles : sauvegarder les acquis, ouvrir de nouvelles perspectives ».

HCE - Sous le titre « *Parité en politique, le grand trompe-l'œil* », **Libération** du 2 février revient longuement sur le rapport du **Haut Conseil à l'Égalité** « Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes au niveau local ? » (lire page 2). « *Attribution « genrée » des fonctions, inégalités frappantes dans les hauts postes...* » Selon « Libé », le rapport du HCE « *montre que derrière les chiffres, la réalité du pouvoir, local ou national, est encore très largement masculine* ».

ITALIE - Virginia RAGGI, du mouvement **5 étoiles**, qui avait été triomphalement élue maire de Rome (synthèse du 20 juin 2016), est ébranlée par une affaire de corruption touchant deux proches collaborateurs. La tourmente judiciaire et politique ébranle le mouvement de Beppe GRILLO.

TRUMP - **L'Humanité** du 9 février consacre sa une et cinq pages - ce qui est exceptionnel pour le quotidien communiste - à « *la résistance à TRUMP* », « *aux voix de l'Amérique progressiste* » et aux nouvelles formes de mobilisation. Tout au long du dossier le journal montre comment les femmes sont en pointe de la protestation - en particulier par les choix iconographiques. Plusieurs témoignages sont publiés comme celui d'Olinka GREEN qui estime que « *quand les femmes se lèvent, le monde commence à trembler* »...



Égalité dans la vie personnelle et sociale

Menace mondiale sur l'avortement

Le 23 janvier dernier, Donald TRUMP a signé un décret qui prive de financement fédéral toute ONG informant les femmes sur l'avortement à l'étranger (le Global Gag Rule). En réponse, les Pays-Bas ont annoncé qu'ils rendraient « l'initiative d'un fonds international pour offrir aux femmes dans les pays en voie de développement l'accès à de bonnes informations, à des moyens contraceptifs et à l'avortement ». Une réunion unitaire s'est tenue à Paris le 8 février à l'initiative de nombreuses associations françaises et polonaises pour réfléchir aux modalités d'une [mobilisation européenne pour que le droit à l'avortement](#) soit reconnu comme un droit fondamental des femmes en Europe. Le 7 février, une tribune de l'**International Planned Parenthood Federation** et du **Planning Familial** dénonçant les conséquences du Global Gag Rule réinstauré par le président des Etats-Unis [a été mise en ligne sur le site de Libération](#). Signalons enfin, qu'à l'occasion du 42^e anniversaire de la loi « Veil », le **Haut Conseil à l'égalité** (HCE) a publié [un bilan retraçant les actions mises en œuvre par les pouvoirs publics pour un meilleur accès à l'interruption volontaire de grossesse](#), au regard des 35 recommandations qu'il avait formulées en 2013, en constatant un renforcement de l'arsenal juridique et réglementaire mais en jugeant que l'accès à l'IVG reste un droit à conforter.

« Le désamour de la pilule »



A l'occasion de la présentation du timbre de commémoration des 50 ans de la pilule contraceptive (« *un événement célébré du bout des lèvres* ») par Marisol TOURAINE, **Le Parisien** du 8 février évoque « *le désamour des Françaises pour la pilule contraceptive* ». En effet, selon le quotidien, la pilule reste le moyen le plus utilisé, mais de plus en plus de femmes s'en détournent ».

Le soin aux autres : une histoire de femmes ?

Axelle magazine publie un numéro hors-série intitulé « Le soin aux autres : une histoire de femmes ? ». Ce numéro de 100 pages « *questionne les fondements de notre société et propose des alternatives inspirantes* ». « *De même que les personnes qui ont besoin d'être soignées, soutenues d'une façon ou d'une autre, sont perçues comme vulnérables ou faibles, les femmes qui prodiguent ces « soins » sont négligées et considérées comme interchangeables* », indique la présentation. « *Pourtant, elles ont développé, au fil du temps, des compétences précieuses ainsi qu'une véritable « éthique », une philosophie de ce qu'est une société démocratique qui prend soin de ses citoyen.nes, sans en oublier un.e seule* ». « *Dans notre société traumatisée par de multiples violences, gangrenée par le sexisme, par le racisme et par la montée des inégalités sociales, la voix de toutes ces femmes incarne une alternative furieusement inspirante* », conclue l'équipe d'**Axelle**. [Pour commander le numéro et découvrir Axelle.](#)



En bref

SPORTS - Pour la deuxième année consécutive, le ministère chargé des droits des femmes s'associe au CSA, au CNOF et au ministère chargé des sports pour « [les quatre saisons du sport féminin](#) ». L'objectif de cette édition 2017 est d'impliquer davantage les acteurs territoriaux. La première saison se déroulera les 11 et 12 février sur la thématique de la médiatisation du sport féminin.

A signaler

« La maternité. Protection de la salariée - Congés de maternité et d'adoption. Les nouveautés de la loi Travail. Les congés liés à l'enfant ». **Liaisons sociales – Les Thématiques**, n° 45, janvier 2017.

« La proportion de femmes sans enfants a-t-elle atteint un pic en Europe ? ». **Populations et sociétés**, n° 540, janvier 2017.

Dossier « Divorce par consentement mutuel : la réforme ! » (1^{ère} partie). **Actualité juridique famille**, n° 1, janvier 2017.

Lutte contre les violences

Les plaintes pour viol restent trop rares

Confirmant les conclusions des débats au Sénat sur le thème : « violences sexuelles, aider les victimes à parler » (lire page 3), l'**Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP)** a rendu publique une enquête ([La note de l'ONDRP n° 11, février 2017](#)) soulignant que la très grande majorité de victimes de viol ne dépose pas plainte. L'échantillon étudié est composé de 290 personnes (dont 84 % de femmes) résidant en France métropolitaine, âgées de 18 à 75 ans, ayant déclaré avoir subi un viol au cours des deux années précédentes (**Le Monde** du 9 février). Dans Libération du 9 février, Marlène SCHIAPPA, auteure d'un essai sur la culture du viol (voir ci-dessous) revient sur l'étude sous le titre « [Viol : « A un moment, il faut dire aux hommes que c'est interdit »](#) ».



Un essai pour en finir avec la culture du viol



Marlène SCHIAPPA publie aux **éditions de l'Aube** « Où sont les violeurs ? ». « *Ceci n'est pas un essai sur le viol, mais sur la culture du viol. Il ne s'agira pas ici de résilience, de guérir ou de se remettre, de stratégies d'évitement du viol ou de récits de viols. Il s'agit de traiter ce qui constitue une culture du viol : la façon dont le story telling, le récit et l'analyse des agressions sexuelles et des viols contribuent à les banaliser, à les justifier, à les excuser, à les moquer, voire à les érotiser et même à les encourager* » indique Marlène SCHIAPPA sur le site de la maison d'édition. « *Nourri d'un important travail de recherche et d'analyse des discours médiatiques* », l'ouvrage « *affronte les questions qui fâchent et n'évite aucun tabou : ni l'abandon par les institutions des hommes violés, ni la non-désignation des hommes violeurs, ni l'égaré féministe dans le traitement des agressions sexuelles de masse de Cologne* ».

Journée internationale de tolérance zéro aux mutilations génitales féminines

Pour la 15^e année consécutive, l'ONU appelle à la tolérance zéro face aux mutilations sexuelles féminines (MSF) à l'occasion du 6 février lors de [la Journée internationale de tolérance zéro aux mutilations génitales féminines](#). Le thème choisi pour 2017 était « Bâtir un pont solide et interactif entre l'Afrique et le monde afin d'accélérer l'abandon des mutilations génitales féminines ». Les mutilations génitales féminines recouvrent l'ensemble des interventions qui consistent à altérer ou à léser les organes génitaux de la femme pour des raisons non médicales. Elles sont reconnues au niveau international comme étant une violation des droits fondamentaux des femmes et des filles. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dirigent conjointement le plus grand programme mondial visant à accélérer l'abandon des mutilations génitales féminines. A l'occasion de cette journée, la [Fédération nationale GAMS](#), qui agit depuis 35 ans sur le terrain, contre l'excision et les mariages forcés organisait de nombreuses actions sur tout le territoire. Enfin le Haut Conseil à l'égalité (HCE), [dans un communiqué du 6 février](#), invite la France à jouer pleinement son rôle de terre d'asile pour les mineures menacées d'excision. Le HCE annonce également qu'il publiera dans le courant de l'année une évaluation de la réforme de 2015, qui visait notamment à consolider les garanties de protection et d'accueil des mineures menacées de mutilations sexuelles.

En bref

PROSTITUTION - Osez le féminisme ! participait le 30 janvier au deuxième Congrès international contre l'exploitation sexuelle des femmes et des filles organisée à New Delhi la **Coalition pour l'abolition de la prostitution**. Une occasion de réunir des organisations féministes des quatre coins du monde pour travailler à une stratégie commune de lutte contre le système prostituteur.

SEXISME - Sous le titre « *Lourdards, ces « Chasseurs d'appart' »* », **Le Parisien** dénonce l'émission de **M 6** « *Chasseurs d'appart'* », présenté par Stéphane PLAZA. Selon le journal, « *le concours d'agents immobiliers multiplie les allusions sexuelles et les commentaires déplacés* ».

GRACE - Fin décembre, la plupart des journaux ont consacré leur une et de nombreux articles à la grâce de Jacqueline SAUVAGE par François HOLLANDE et à sa libération le 28 décembre. Selon **Europe 1** (le 12 février), elle publiera en mars un livre intitulé « *Je voulais juste que ça s'arrête* » dans lequel elle racontera le récit de sa tragédie familiale et son combat judiciaire.

FOOT - Le défenseur français de l'Atlético de Madrid Lucas HERNANDEZ a été arrêté dans la nuit du 2 au 3 février pour violences conjugales par la garde civile espagnole (AFP du 3 février).

INDE - En Inde, une femme sur trois est victime de violences conjugales, selon un communiqué de SWISSAID qui lance lundi une campagne contre ce fléau ([La Tribune de Genève du 6 février](#)).

L'image

La Ville de Paris a lancé [une campagne contre le harcèlement de rue](#) (synthèse du 24 novembre 2016). Les objectifs sont de montrer le caractère inacceptable du harcèlement dans la rue, de faire diminuer le sentiment d'impunité des harceleurs, de déculpabiliser les victimes, sortir du silence mais aussi susciter l'entraide.



Culture, communication

La place des femmes dans la bande dessinée

Profitons de la publication aux **Impressions nouvelles** de l'excellent ouvrage de Thierry GROENSTEEN, « [La Bande dessinée au tournant](#) », pour faire un point sur la féminisation du neuvième art, un sujet que nous avons régulièrement observé durant les dix années de cette synthèse. Ce petit livre interroge les évolutions récentes de la BD et en particulier la féminisation de la profession, rappelant à l'occasion un simple constat : « *l'histoire de la bande dessinée ne s'est pas écrite sans les femmes* ». Les questions d'égalité entre les femmes et les hommes apparaissent de fait comme un fil rouge de « La Bande dessinée au tournant ». Analysant les nouveaux genres de la BD, l'auteur se penche tout d'abord sur la BD « girly », une appellation réductrice et un genre enfermant la femme dans son image traditionnelle. Un chapitre complet est consacré à la féminisation supposée du lectorat et à la lente féminisation de la profession. Les femmes sont encore nettement minoritaires, mais « *la féminisation de la profession est en route et elle ne fera que s'accroître dans les prochaines années* ». Thierry GROENSTEEN évoque à plusieurs reprises le rôle du



Collectif des créatrices de BD contre le sexisme et les soucis du festival d'Angoulême en la matière. Comprenant les intéressées, qui « *ne veulent pas être sempiternellement ramenées à leur sexe et s'insurgent contre l'idée qu'il existerait une « BD de fille* », il appelle néanmoins les chercheuses et les chercheurs à se pencher de manière approfondie sur « *la question de l'inscription d'une expérience féminine du monde dans la création dessinée* ». Enfin, le spécialiste revient sur l'enseignement de la bande dessinée, et explique comment elle est devenue un objet de recherche dans le monde académique. Et là, surprise : la féminisation de la recherche est nettement plus avancée que celle de la profession. (Illustration ci-contre : « *Ainsi soit Benoîte Groult* » par CATEL, Grasset).